

Décision

Générale

colonial

Décision n° 369 04/04/1949

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1949

Date de publication
4 avril 1949

Date du numéro
1 avril 1949

TEXTE INTÉGRAL

Abdi Djama Boni, commis auxiliaire des douanes, 10e échelon, est affecté à la sûreté pour compter du 1er avril 1949 comme commis auxiliaire, 10e échelon. L'intéressé est mis à la disposition du chef de la sûreté pour compter de cette date.